

> S'installer avec Coveto...

Vous vous installez ?



Quelle que soit votre situation - création, reprise de clientèle, achat de parts, COVETO vous accompagne dans votre projet.



- Votre délégué régional vous proposera très rapidement un entretien personnalisé,
- Vous accéderez à des conditions commerciales d'installation attractives,
- Vous pourrez profiter d'un conseil et de solutions spécialisées pour vos investissements en matériel,
- Vous serez invité à faire vos choix parmi nos nombreux outils de commande, pour être certain d'utiliser ceux qui sont les mieux adaptés à votre choix d'activité,
- Vous aurez la possibilité de visiter nos locaux et de découvrir tous les détails de votre relation avec votre centrale d'achat,
- Nous vous proposerons l'appui de l'ensemble de nos équipes (aménagement, choix de matériel, communication...) et de notre réseau de conseillers techniques :

**Devenir adhérent(e) de votre coopérative COVETO,
c'est bénéficiaire dès le premier jour, d'une relation privilégiée et personnalisée.**

Vous avez un projet ? Contactez le délégué COVETO de votre région !

Cet article est accessible par cette URL : <http://www.coveto.fr/article--s-installer-avec-coveto-1434-16.html>